

Garde la pêche

8 - 14 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique

DANS TA VALISE :

- Bottes de pluie pour la pêche

Mornac

REF : 074 039 001

Un séjour autour de **la pêche sous toutes ses formes**: découverte de la pêche à la truite sur l'étang du centre lors de 3 séances, pêche à pied, pêche en eau douce, ...

On en profite pour rejoindre la **fête foraine** de la Tremblade à bord du train des Mouettes à vapeur. Une sortie en **kayak** sur la Seudre est organisée. Durant le séjour, on en profite pour partir à la journée et pique-niquer à l'océan à la journée.

En plus pour les séjours de 14 jours, 2 nouvelles séances de pêche sur lac pour découvrir et se perfectionner sur les techniques de pêche. Nous prendrons le bac-ferry à Royan pour aller visiter Verdon et Soulac sur Mer à vélo.

Les enfants navigueront sur **l'Aigrette II** pour découvrir les ports de la Seudre, les sites ostréicoles, les marais salants... ou encore profiter des structures gonflables du **Watergame** de Saujon.



Mornac

Organisateur : UFOVAL 74

3 Avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy
Tél : 04.50.52.30.00 - ufoval@fol74.org - www.ufoval.fol74.org

Ferme de l'étang
RD 14 L'Étang
17113 Mornac-sur-Seudre

LE SITE



En Charente Maritime, Mornac-sur-Seudre, ancien port de pêche et de commerce, est l'un des plus beaux villages de France. Royan et la plage de la Grande Côte sont à une quinzaine de minutes en véhicule. Depuis le centre, le très joli village de Mornac est accessible à pied ou à vélo à travers les marais.

Le camp est installé au cœur du centre équestre de l'Étang qui se compose d'une écurie d'une quarantaine de chevaux et d'une douzaine de poneys, d'un manège couvert de 1200 m² et d'une carrière pour la voltige. Les enfants sont hébergés dans des yourtes équipés de 5 à 6 lits et meubles de rangement. Les sanitaires et les douches se trouvent à proximité du camp.

LES ACTIVITÉS

| Séjour de 7 jours | Séjour de 14 jours |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- 1 sortie en kayak- 3 ½ journée pêche à la truite- 1 sortie à la fête forraine- 1 balade dans le train des mouettes | <ul style="list-style-type: none">- 1 sortie en kayak- 5 ½ journée pêche à la truite- 1 sortie à la fête forraine- 1 balade dans le train des mouettes- 1 Sortie au Watergame- 1 balade sur l'Aigrette II- La traversée avec le bach |

Kayak Au cœur des marais de la Seudre en Charente-Maritime, les enfants partent à la découverte d'un site 100% nature, en embarquant sur les chenaux de la Seudre pour vivre une expérience inoubliable en kayak au milieu d'une faune et d'une flore typiques des marais salants. Elle est encadrée par des moniteurs diplômés d'État.

Aigrette La balade idéale pour comprendre la Seudre et découvrir l'histoire passée et présente de l'activité de ses petits ports secrets. Vous embarquez à bord de l'Aigrette II sur le port de Mornac pour une balade d'une heure durant laquelle vous naviguez dans les marais et les Hauts de Seudre.

Balade train des mouettes Une promenade à toute vapeur, cheveux aux vents. Le Train des Mouettes, un joli voyage dans le temps !

VTT Le VTT est utilisé comme mode de déplacement pour aller aux différentes activités et pour organiser des balades suivant le choix des jeunes.

Watergame Un parcours de structures gonflables sur l'eau pour les petits et les grands.

Les baignades à l'océan Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les baignades à l'océan se font sur une plage surveillée équipée d'un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). L'organisation des baignades se fait sous la surveillance et l'accord des MNS de la plage. Il peut arriver de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants pour des raisons de sécurité (drapeau orange, trop de monde...).

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un directeur et un animateur pour 10 enfants en moyenne. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

LE TRANSPORT

L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation (1 adulte pour 8 enfants au maximum). Le voyage se fait en car de nuit au départ de Rhône-Alpes (autocar grand tourisme avec 2 conducteurs tout au long du trajet). Le voyage pourra être effectué en train en cas de petit effectif. Le voyage a lieu en train de jour au départ de Paris. L'enfant peut être amené et /ou récupéré au centre de vacances par ses parents. Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

SANTÉ

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.


Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

ALIMENTATION

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du camping, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. Tous les régimes alimentaires sont pris en compte et respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

HYGIÈNE

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistant sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux... Le linge est lavé régulièrement par le personnel du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs.



ARGENT DE POCHE

Une somme de 15€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TÉLÉPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

BUREAU QUALITÉ Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : bureau-qualite@fol74.org.

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour. Le directeur publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes". Ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Pass'Nautique

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

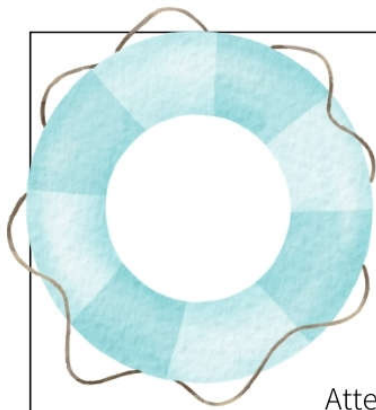


ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...





Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

| | CONSEILLE | DANS LA VALISE | SUR L'ENFANT | A L'ARRIVEE | AU DEPART |
|---|-----------|----------------|--------------|-------------|-----------|
| POUR LA TOILETTE | | | | | |
| Peigne et /ou Brosse | 1 | | | | |
| Brosse à dents et dentifrice | 1 | | | | |
| Gel douche | 1 | | | | |
| Shampoing | 1 | | | | |
| Crème solaire | 1 | | | | |
| Serviette de toilette | 1 | | | | |
| POUR TOUS LES JOURS | | | | | |
| Hauts manches courtes | 7 | | | | |
| Slips / Culottes | 9 | | | | |
| Paires de chaussettes | 7 | | | | |
| Hauts manches longues | 2 | | | | |
| Pantalons | 2 | | | | |
| Shorts | 2 | | | | |
| Jogging | 1 | | | | |
| Pulls / sweats | 2 | | | | |
| Pyjamas | 2 | | | | |
| Veste / blouson | 1 | | | | |
| POUR LES ACTIVITES | | | | | |
| Casquette | 1 | | | | |
| Serviette de plage / piscine | 1 | | | | |
| Bottes de pluie | 1 | | | | |
| Maillot de bain | 1 | | | | |
| Nu pieds | 1 | | | | |
| Lunettes de soleil | 1 | | | | |
| Petit sac à dos | 1 | | | | |
| Gourde | 1 | | | | |
| LES PETITS + | | | | | |
| Paquets de mouchoirs | 2 | | | | |
| Serviettes de table | 2 | | | | |
| Nécessaire de courrier (enveloppes, timbre) | 1 | | | | |
| Lampe de poche | 1 | | | | |
| Sac à linge sale | 1 | | | | |
| AUTRES | | | | | |
| | | | | | |